

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse



COMITE DE SUIVI Procès-verbal de séance Mode programmation

Fort des Rousses
16 NOVEMBRE 2023

Le Comité de suivi s'est réuni le jeudi 16 novembre 2023 sous la coprésidence, d'une part de l'Autorité de gestion, la région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par Valérie PAGNOT, Conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté, et d'autre part de la Coordination régionale Interreg suisse (CRI) représentée par David ERAY, Ministre de la République et Canton du Jura et vice-président de la CRI.

Participaient à cette réunion, en qualité d'élus ou de représentants officiels des membres de droit :

- SCHNEIDER Éloïse, Vice-Présidente du Conseil départemental du Jura
- ALPY Philippe, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs
- PAOLI Gérard, Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain

En qualité de représentants des membres de droit :

- BEAUPAIN Nicolas, Région Bourgogne-Franche-Comté
- BERDAT Stéphane, République et Canton du Jura
- BETTU Brigitte, Conseil départemental de l'Ain
- BEVALOT Françoise, Conseil Économique, Social et Environnemental Régional Bourgogne-Franche-Comté
- BOLZANI Enrico, République et Canton de Genève
- CHAUDEUR Anaïs, Conseil départemental de l'Ain
- CHEVRIER David, Secrétariat général pour les affaires régionales Bourgogne-Franche-Comté
- COLLIN Jean-François, Conseil départemental de Haute-Savoie
- DARBELLAY Yves, République et Canton du Valais
- GRUBER Véronique, Canton de Fribourg
- De KERGARIOU Hélène, Commissariat du massif du Jura
- JANNIN Laurence, Conseil départemental du Doubs
- LOPEZ Alexa, Conseil départemental du Jura
- MONNIOT Nathalie, Conseil départemental du Territoire de Belfort
- NICOT Nathan, Région Bourgogne-Franche-Comté
- PISTOLET Catherine, Commissariat de Massif du Jura
- RUDNICKI Élise, Conseil départemental de Haute-Savoie
- TRUCHOT Delphine, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Au titre de la CRI, aux côtés du Coprésident :

- GASSER Mireille, CRI

Au titre de l'Autorité de gestion, aux côtés du Coprésident :

- BRIDIER Jean-Pierre, Région Bourgogne-Franche-Comté
- CHAPPAZ Amélie, Région Bourgogne-Franche-Comté
- HUMBERT Aline, Région Bourgogne-Franche-Comté
- LAMBERT Carine, Région Bourgogne-Franche-Comté

Au titre du Secrétariat conjoint France-Suisse :

- HALLIEZ Corinne, Région Bourgogne-Franche-Comté
- JOHNER Elodie, CRI
- LAURENT Capucine, Région Bourgogne-Franche-Comté
- LEFÈVRE Marylou, Région Bourgogne-Franche-Comté
- MUSSET Agi, Région Bourgogne-Franche-Comté
- QUADRONI Norman, CRI
- de SAINT LAURENT Judith, Région Bourgogne-Franche-Comté

En qualité de membres associés :

- BAUDELET Olivier, Commission européenne, DG REGIO

En qualité d'observateurs :

- BENOIT-GUYOT Sébastien, Communauté de communes de la Station des Rousses Haut-Jura
- RENVOISE Maude, SMDT Station des Rousses Haut-Jura

Comité de suivi
Interreg 2014-2020 et 2021-2027
Sélection et modification des opérations

Présentation des dossiers Interreg VI 2021-2027

Projets inscrits à l'ordre du jour : pour sélection

N° Synergie	Priorité	OS	Nom du projet	N° de gestion interne
20020	I	4	Alga	2022-08
20330	II	1	PRoSCoR	2023-12
20337	II	1	RASOL	2023-14
20274	IV	6	ATL	2023-11
20474	V	6	PTIC START	2023-16

Alga

IDENTIFICATION

Nom du projet		ALGA	
Identifiant SYNERGIE		20020	
Nom du chef de file FR		INRAE CARTEL	
Nom du chef de file CH		Université de Genève	
Durée du projet	Date de démarrage	2024-01-08	Nombre de mois
	Date d'achèvement	2027-01-07	
Priorité du programme		P1 : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique	
Objectif spécifique du programme		OS RSO2.4 : Renforcement et adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes.	

PARTENAIRES DU PROJET

Raison sociale	Forme Juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
INRAE CARTEL	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Chef de file	France	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
SCIMABIO Interface	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Partenaire	France	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Université de Genève	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Chef de file	Suisse	Région Lémanique	Genève
École Polytechnique Fédérale de Lausanne	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Partenaire	Suisse	Région Lémanique	Vaud

RÉSUMÉ DU PROJET

- Objectifs principaux

Le projet s'inscrit au sein de la priorité 1 : neutralité carbone et transition écologique. Il consiste en l'étude des déterminants de l'évolution de la qualité des eaux du Léman pour un multi-usage optimisé avec la question de savoir si et comment les proliférations d'algues perturberont à l'avenir cet état du système et les services d'approvisionnement clés (et ceux qui y sont associés, c'est-à-dire la pêche, les loisirs), dans un contexte de changement climatique.

- Actions principales

Le projet s'articulera autour de quatre groupes d'activités :

Phase I : Recherches sur les différents types de proliférations dans un milieu lacustre en mutation et sur l'importance de la zone littorale et des échanges entre zones côtière et pélagique sur l'apparition des blooms ;

Phase II : Étude des impacts des proliférations d'algues sur les écosystèmes lacustres ;

Phase III : Établir différents niveaux de perception des blooms et proliférations algales ;

Phase IV : Cartographie du réseau réglementaire et d'acteurs qui contribuent à la gestion du lac.

- Résultats attendus

Proposer des outils d'aide à la décision, des protocoles pour l'évaluation des risques concernant l'exposition à l'eau potable, les loisirs, la nourriture humaine ou animale, ainsi que les étapes à suivre pour une gestion appropriée des risques.

PLAN DE FINANCEMENT (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	113 059,73	20.00	75 278,53	20.00	188 338,26	20.00
INRAE CARTEL	72 960	12.91	0,00	0.00	72 960	7.75
SCIMABIO Interface	40 099,73	7.09	0,00	0.00	40 099,73	4.26
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	0,00	0.00	15 055,71	4.00	15 055,71	1.60
Université de Genève	0,00	0.00	60 222,82	16.00	60 222,82	6.40
FEDER	452 238,91	80.00	0,00	0.00	452 238,91	48.02
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
Contreparties publiques	0,00	0.00	301 114,11	80.00	301 114,11	31.98
Canton Genève	0,00	0.00	90 334,23	24.00	90 334,23	9.59
Canton Vaud	0,00	0.00	50 185,69	13.33	50 185,69	5.33
Autres publics Eau Lausanne	0,00	0.00	10 037,13	2.67	10 037,13	1.07
Autres publics OFEV	0,00	0.00	124 460,50	33.07	124 460,50	15.99
Total des financements	565 298,64	60.03	376 392,64	39.97	941 691,28	100.00
Total éligible	565 298,64	100.00	376 392,64	100.00	941 691,28	100.00

PLAN DE FINANCEMENT (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	112 641,41	20.00	75 000,00	20.00	187 641,41	20.00
INRAE CARTELL	72 690,05	12.91	0,00	0.00	72 690,05	7.75
SCIMABIO Interface	35 951,36	7.09	0,00	0.00	39 951,36	4.26
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	0,00	0.00	15 000,00	4.00	15 000,00	1.60
Université de Genève	0,00	0.00	60 000,00	16.00	60 000,00	6.40
FEDER	450 565,63	80.00	0,00	0.00	450 565,63	48.02
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
Contreparties publiques	0,00	0.00	300 000,00	80.00	300 000,00	31.98
Canton Genève	0,00	0.00	90 000,00	24.00	90 000,00	9.59
Canton Vaud	0,00	0.00	50 000,00	13.33	50 000,00	5.33
Autres publics Eau Lausanne	0,00	0.00	10 000,00	2.67	10 000,00	1.07
Autres publics OFEV	0,00	0.00	150 000,00	40.00	150 000,00	15.99
Total des financements	563 207,04	60.03	375 000,00	39.97	938 207,04	100.00
Total éligible	563 207,04	100.00	375 000,00	100.00	938 207,04	100.00

SYNTHÈSE DE L'INSTRUCTION

Côté France :

Dossier complet. La gestion administrative et financière sera néanmoins à suivre de près. Le partenaire Scimabio Interface a effectué une demande d'avance de 20 % à la signature de la convention, expliquée par l'entrée de sous-traitance et de dépenses extérieures. Le nombre de livrables a été réduit à la suite des recommandations ayant été formulées.

La Région AURA, la DRARI AURA et la DREAL AURA ont émis un avis favorable.

Côté Suisse :

Dossier complet. Le porteur a confirmé l'implication du CIPEL et de l'ASL dans la gouvernance et l'aide à la décision.

Les cantons de Genève et de Vaud ont émis un avis favorable.

Synthèse des notes :

Avis-métiers FR	Avis-métiers CH	SC FR	SC CH	Moyenne
39.69/50	40.63/50	38/50	37.50/50	38.96/50

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PRÉ-COMITÉ DU 28 septembre 2023 :

Avis du pré-comité du 28 septembre 2023 pour un passage au Comité de suivi	Favorable
--	-----------

Côté français :

Une attention particulière devra être portée sur la transmission des outils produits et dans l'appropriation par les gestionnaires. Cette remarque a été transmise aux chefs de file qui ont assuré que cette tâche faisait partie des objectifs du projet.

Côté suisse :

Les cofinancements suisses ont été confirmés.

En l'absence de remarque de la part des membres du Comité, Mme la Coprésidente PAGNOT valide la sélection de l'opération.

Avis du Comité de suivi	Favorable
-------------------------	-----------

PRoSCoR

IDENTIFICATION

Nom du projet		PRoSCoR	
Identifiant SYNERGIE		20330	
Nom du chef de file FR		Institut de l'élevage	
Nom du chef de file CH		Institut agricole de Grangeneuve	
Durée du projet	Date de démarrage	2023-12-01	
	Date d'achèvement	2026-08-31	33
Priorité du programme		P2 : Développer une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive, d'un point de vue social, environnemental et technologique pour le territoire	
Objectif spécifique du programme		OS RSO2.1 : Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	

PARTENAIRES DU PROJET

Raison sociale	Forme Juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Institut pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	FR	Ile de France	Paris
ACSEL Conseil Élevage	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	FR	Rhône-Alpes	Ain
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Centre Clermont	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FR	Auvergne	Puy-de-Dôme
Grangeneuve	Centre de formation, d'enseignement et école	Public	CH	Espace Mittelland	Fribourg
Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	CH	Espace Mittelland	Bern
ProConseil	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	CH	Région lémanique	Vaud

RÉSUMÉ DU PROJET

- Objectifs principaux

Le projet de recherche collaborative vise à réduire la compétition dans l'utilisation des ressources alimentaires, en effectuant une distinction entre les surfaces qui permettent de produire de l'alimentation animale et celles qui sont destinées à l'alimentation humaine.

- Actions principales

Elles sont au nombre de trois :

Mise au point de la méthodologie d'étude sur la compétition d'utilisation des surfaces ;

Montage des clubs d'éleveurs transfrontaliers par filière (lait et viande). Les éleveurs seront associés à toutes les réflexions méthodologiques de recherche et bénéficieront des résultats de l'enquête par un travail de vulgarisation des recherches menées ;

Diffusion et appropriation des résultats du projet auprès d'un public large (agriculteurs, formateurs, et tous les acteurs du conseil en élevage).

- Résultats attendus

PRoSCoR cherche à évaluer la compétition d'usage des surfaces pour produire soit de l'alimentation animale, soit de l'alimentation humaine.

PLAN DE FINANCEMENT (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	92 326,12	20.00	121 402,82*	20.00	213 728,93*	20.00
INRAE	14 300,00	3.10	0,00	0.00	14 300,00	1.34
ACSEL Conseil Elevage	10 858,12	2.35	0,00	0.00	10 858,11	1.02
Institut de l'élevage	67 168,00	14.55	0,00	0.00	67 168,00	6.31
Grangeneuve	0,00	0.00	57 767,76	9.58	57 767,76	5.43
HAFL	0,00	0.00	53 920,64	8.94	53 920,64	5.06
ProConseil	0,00	0.00	9 714,42	1.61	9 714,42*	0.91
FEDER	369 304,48	80.00	0,00	0.00	369 304,48	34.68
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	240 891,30	39.94	240 891,30	22.62
Contreparties publiques	0,00	0.00	240 891,30	39.94	240 897,30	22.62
Canton Vaud	0,00	0.00	100 371,37	16.64	100 371,37	9.43
Canton Fribourg	0,00	0.00	140 519,93	23.30	140 519,93	13.20
Contreparties privées	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
Total des financements	461 630,60	43.35	603 185,42	56.65	1 064 816,02	100.00
Total éligible	461 630,60	100.00	603 185,42	100.00	1 064 816,02	100.00

* Les montants diffèrent de ceux du document de séance car ils ont été corrigés à la suite du Comité de suivi.

PLAN DE FINANCEMENT (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	91 984,51	20.00	120 953,63*	20.00	212 938,14*	20.00
INRAE	14 247,09	3.10	0,00	0.00	14 247,09*	1.34
ACSEL Conseil Elevage	10 817,94*	2.35	0,00	0.00	10 817,94	1.02
Institut de l'élevage	66 919,48	14.55	0,00	0.00	66 919,48	6.31
Grangeneuve	0,00	0.00	57 554,02	9.58	57 554,02	5.43
HAFL	0,00	0.00	53 721,14*	8.94	53 721,14*	5.06
ProConseil	0,00	0.00	9 678,47	1.61	9 678,47	0.91
FEDER	367 938,05	80.00	0,00	0.00	367 938,05	34.68
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	240 000,00	39.94	240 000,00	22.62
Contreparties publiques	0,00	0.00	240 000,00	39.94	240 000,00	22.62
Canton Vaud	0,00	0.00	100 000,00	16.64	100 000,00	9.43
Canton Fribourg	0,00	0.00	140 000,00	23.30	140 000,00	13.20
Contreparties privées	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
Total des financements	459 922,57	43.35	600 953,63	56.65	1 060 876,20	100.00
Total éligible	459 922,57	100.00	600 953,63	100.00	1 060 876,20	100.00

* Les montants diffèrent de ceux du document de séance car ils ont été corrigés à la suite du Comité de suivi.

SYNTHÈSE DE L'INSTRUCTION

Côté France :

Dossier complet, avec un chef de file réactif et habitué à la conduite de projets européens.
La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de la Région AURA a émis un avis favorable sous réserves.
Les services de l'État en AURA ont émis un avis favorable.

Côté Suisse :

Dossier complet.
Les cantons de Fribourg et de Vaud ont émis un avis favorable.

Synthèse des notes :

Avis-métiers FR	Avis-métiers CH	SC FR	SC CH	Moyenne
25.63/50	32.50/50	31.11/50	32.22/50	30.37/50

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PRE-COMITE DU 28 septembre 2023 :

Avis du pré-comité du 28 septembre 2023 pour un passage au Comité de suivi	Favorable sous réserves
--	-------------------------

Côté français :

La question des retombées sur le territoire transfrontalier a bien été explorée. Il a par ailleurs fallu montrer que les actions hors zone étaient nécessaires au projet. Ces dernières portaient essentiellement sur la zone de coopération du projet.

Des compléments ont été demandés au porteur de projet à la suite du pré-comité qui ont permis de lever les trois réserves de la Région AURA le 27 octobre 2021, à savoir la nécessité de justifier le fait de ne mobiliser que des éleveurs dans l'Ain et pas dans d'autres départements transfrontaliers, d'apporter des précisions sur l'implication des chambres d'agriculture, des collectivités et des établissements d'enseignement agricoles et de justifier la localisation du chef de file en Bretagne.

La DRARI a estimé que le projet pourrait atteindre les objectifs fixés, que la zone transfrontalière partageait les mêmes interrogations et que le partenariat était équilibré.

Côté suisse :

Les cofinancements suisses ont été confirmés.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES EN SÉANCE :

Mme la Coprésidente PAGNOT s'enquiert d'éventuelles remarques ou questions de la part de membres du Comité de suivi.

Mme GRUBER signale que le Canton de Fribourg est reconnu comme terre agricole, avec six AOP sur le territoire. Un projet de ce type devrait l'aider à défendre les nouvelles façons de manger, définir ce qu'est l'agriculture, renforcer les AOP et mieux produire. Le Canton de Fribourg s'est par ailleurs doté d'un Plan Climat. Ce projet doit aussi être exemplaire au niveau de la durabilité.

Mme LOPEZ demande si des réponses ont été apportées aux réserves émises par la Région AURA.

Mme LAURENT indique que le choix de ne mobiliser que des éleveurs dans l'Ain tient au fait que le partenaire terrain se trouve également dans l'Ain et qu'il connaît tous les éleveurs de la région. Dès lors, il aurait fallu rajouter des partenaires dans l'autre département. Or, côté français, une limite de quatre partenaires était fixée, et il y en avait déjà trois. *A fortiori*, le budget était déjà défini. Il n'était pas possible d'augmenter le montant total du projet.

Concernant l'implication des chambres d'agriculture, des collectivités et des établissements d'enseignement agricoles, il était prévu de les associer dans les comités de pilotage et également pour conduire des actions de communication sur la zone transfrontalière. Ces informations n'avaient simplement pas été mentionnées dans la candidature.

Enfin, pour ce qui concerne la localisation du chef de file en Bretagne, ce dernier dispose d'une expérience solide en gestion de projet européen, ainsi qu'une expertise sur la thématique d'utilisation des protéines par les ruminants laitiers. Des précisions ont été apportées sur les autres salariés de l'Institut de l'élevage indiqués dans le projet, dont l'un est basé à Clermont-Ferrand.

Mme BEVALOT souligne l'intérêt de ce projet qui touche à des préoccupations collectives, tel que la question du foncier. Elle s'interroge sur la possibilité de faire bénéficier les résultats de ces travaux à l'ensemble des acteurs.

Mme LAURENT annonce que quatre articles scientifiques seront publiés. De plus, des actions sont prévues au niveau national, voire européen, par exemple la participation à des colloques et des salons pour encourager, promouvoir le modèle et le diffuser le plus largement possible.

Mme PAGNOT pointe que le réseau des chambres d'agriculture, avec l'aide de techniciens, se rend auprès des professionnels et les informe de l'ensemble de ces informations scientifiques qui sont menées et qui peuvent leur servir.

Mme TRUCHOT ajoute qu'au-delà des chambres d'agriculture, le fait de pouvoir s'appuyer sur des acteurs spécialisés sur ces thématiques, tels que l'Institut de l'élevage et l'INRAE, constitue sans nul doute un avantage pour favoriser la diffusion d'informations.

En l'absence d'une nouvelle intervention, Mme PAGNOT valide la sélection de l'opération.

Avis du Comité de suivi	Favorable
-------------------------	-----------

RASOL

IDENTIFICATION

Nom du projet		RASOL	
Identifiant SYNERGIE		20337	
Nom du chef de file FR		Socrate industrie	
Nom du chef de file CH		PANATERE	
Durée du projet	Date de démarrage	2024-01-01	
	Date d'achèvement	2026-01-01	24
Priorité du programme		P2 : Développer une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive, d'un point de vue social, environnemental et technologique pour le territoire	
Objectif spécifique du programme		OS RSO1.1 : Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	

PARTENAIRES DU PROJET

Raison sociale	Forme Juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Socrate industrie	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FR	Franche-Comté	Doubs
Université de Franche-Comté	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FR	Franche-Comté	Doubs
PANATERE	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	CH	Espace Mittelland	Jura
Haute École-ARC	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	CH	Espace Mittelland	Neuchâtel

RÉSUMÉ DU PROJET

- Objectifs principaux

L'objectif est de mettre au point l'ensemble du processus d'élaboration d'acier 1.4441 à partir de 100 % de déchets recyclés, en utilisant le rayonnement solaire concentré comme source de chaleur pour la fusion.

- Actions principales

Quatre actions principales relèvent de ce projet :

Élaboration de la filière de recyclage à 100 % (sans ajout de matière première) ;

Conception et fabrication d'un réacteur de fusion à atmosphère contrôlée, optimisé ;

Optimisation des paramètres du processus d'élaboration de l'acier : de la préparation des chutes, en passant par la fonte primaire puis secondaire, et enfin par la mise en forme des lingots ;

Utilisation d'un four solaire (sans utilisation d'électricité ni d'énergie fossile).

- Résultats attendus

Les résultats permettront de fournir aux entreprises transfrontalières, notamment dans les secteurs horlogers microtechniques, de l'acier hautement résistant et recyclé qui aura été fabriqué avec une empreinte carbone réduite de 165 fois par rapport à l'acier classique.

PLAN DE FINANCEMENT (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	94 368,51	20.00	366 478,21	25.00	460 846,72	23.78
Université de Franche-Comté	39 570,12	8.39	0,00	0.00	39 570,12	2.04
Socrate industrie	54 798,39	11.61	0,00	0.00	54 798,39	2.83
Haute Ecole - ARC	0,00	0.00	35 436,36	2.42	35 436,36	1.83
Panatere SA	0,00	0.00	331 041,85	22.58	331 041,85	17.08
FEDER	377 474,03	80.00	0,00	0.00	377 474,03	19.48
Contreparties publiques						
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	549 717,34	37.50	549 717,33	28.37
Contreparties publiques	0,00	0.00	549 717,34	37.50	549 717,33	28.37
Canton Jura	0,00	0.00	248 281,39	16.94	248 281,39	12.81
Canton Neuchâtel	0,00	0.00	301 435,94	20.56	301 435,94	15.56
Total des financements	471 842,54	24.35	1 465 912,89	75.65	1 937 755,43	100.00
Total éligible	471 842,54	100.00	1 465 912,89	100.00	1 937 755,43	100.00

Le décalage observé entre les deux pays s'explique par la répartition des missions de chacun des partenaires, notamment un coût de personnel plus élevé côté suisse. La partie suisse gèrera les sujets relatifs à l'acquisition du matériel et à la construction du réacteur.

PLAN DE FINANCEMENT (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	94 019,34	20.00	365 123	25.00	459 141,60	23.78
Université de Franche-Comté	39 423,71	8.39	0,00	0.00	39 423,71	2.04
Socrate industrie	54 595,64	11.61	0,00	0.00	54 595,64	2.83
Haute Ecole - ARC	0,00	0.00	35 306	2.42	35 305,25	1.83
Panatere SA	0,00	0.00	329 817,00	22.58	329 817,00	17.08
FEDER	376 077,38	80.00	0,00	0.00	376 077,38	19.48
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	547 683,00	37.50	547 683,37	28.37
Contreparties publiques	0,00	0.00	547 683,00	37.50	547 683,37	28.37
Canton Jura	0,00	0.00	247 363,00	16.94	247 362,75	12.81
Canton Neuchâtel	0,00	0.00	300 320,00	20.56	300 320,62	15.56
Total des financements	470 096,72	24.35	1 460 489,00	75.65	1 930 585,72	100.00
Total éligible	470 096,72	100.00	1 460 489,00	100.00	1 930 585,72	100.00

SYNTHÈSE DE L'INSTRUCTION

Côté France :

Dossier complet. Tous les critères d'éligibilité sont respectés et le régime CTE a été appliqué. La DIRECO, la DRES et la DRARI ont émis un avis favorable, en insistant notamment sur la bonne qualité du partenariat et la complémentarité entre les partenaires français et suisses. La note du Secrétariat conjoint s'élève à 30/50, avec une vigilance concernant le suivi administratif.

Côté Suisse :

Dossier complet.
Les avis-métiers du Canton de Neuchâtel et du Canton du Jura sont favorables.

Synthèse des notes :

Avis-métiers FR	Avis-métiers CH	SC FR	SC CH	Moyenne
43.75/50	45.00/50	30.00/50	32.50/50	37.81/50

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PRÉ-COMITÉ DU 28 septembre 2023 :

Avis du pré-comité du 28 septembre 2023 pour un passage au Comité de suivi	Favorable
--	-----------

Côté Suisse :

Le cofinancement du Canton de Neuchâtel a été confirmé, tandis que le cofinancement du Canton du Jura doit être encore approuvé formellement.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES EN SÉANCE :

Mme BEVALOT fait remarquer que d'autres projets dans le cadre du partenariat relèvent de la question des microtechniques. Elle s'interroge sur la possibilité de les rattacher à un projet global de l'Arc jurassien.

Mme PAGNOT répond qu'il n'existe pas de politique sur le thème des microtechniques. Ce sont effectivement des métiers présents sur le territoire. Par conséquent, il est logique qu'ils soient visibles dans les projets qui sont menés dans le cadre du programme. On ne peut que se satisfaire de l'application concrète de tels projets auprès des acteurs économiques. Plus globalement, il s'agit aussi d'un beau projet pour la Planète. Les quantités sont sans doute modestes. Néanmoins, il faut bien débiter quelque part.

En l'absence d'autres remarques, Mme PAGNOT valide la sélection de l'opération.

Avis du Comité de suivi	Favorable
-------------------------	-----------

ATL

IDENTIFICATION

Nom du projet		ATL	
Identifiant SYNERGIE		20274	
Nom du chef de file FR		Office du Tourisme et des Congrès d'Évian-les-Bains	
Nom du chef de file CH		Association de Montreux International Tourism Forum	
Durée du projet	Date de démarrage	2023-01-01	
	Date d'achèvement	2025-12-31	36
Priorité du programme		P4 : Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture	
Objectif spécifique du programme		OS RSO4.6 : Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale	

PARTENAIRES DU PROJET

Raison sociale	Forme Juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Office du Tourisme et des Congrès d'Évian-les-Bains	Pouvoir public local	Public	FR	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Office de Tourisme pays d'Evian - Vallée d'Abondance	Pouvoir public local	Public	FR	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Destination Léman	Pouvoir public local	Public	FR	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Association de Montreux International Tourism Forum - AMITF	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Public	CH	Région lémanique	Vaud
Montreux Vevey Tourisme	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Public	CH	Région lémanique	Vaud
Fondation Genève Tourisme et Congrès	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	CH	Région lémanique	Genève
HES-SO Valais Wallis	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	CH	Région lémanique	Valais

RÉSUMÉ DU PROJET

- Objectifs principaux :

ATL ambitionne d'approfondir la connaissance mutuelle entre les acteurs touristiques et de stimuler les échanges entre eux afin de mieux répondre aux attentes du public cible et dépasser les enjeux de concurrence. Il s'agit d'encourager l'échange d'expériences et les bonnes pratiques pour permettre de croiser les stratégies respectives des professionnels, tout en améliorant leurs compétences.

- Actions principales :

Le projet envisage d'atteindre ces objectifs au travers des actions suivantes :

Mise en réseau et animation d'une communauté de professionnels du tourisme.

Analyse de données et mesure des flux dans le cadre d'un Observatoire du tourisme, le tout dans le cadre d'une gouvernance et d'une gestion de projet de qualité. Cette action visera à recueillir les données touristiques, les cartographier ainsi que les analyser. Diverses analyses statistiques concernant les voyageurs transfrontaliers seront également menées.

- Résultats attendus :

Les résultats escomptés se retrouvent autour de la consolidation du réseau de professionnels, avec une meilleure interconnaissance et le partage des données sur les flux touristiques et le développement du tourisme durable. Les résultats visent l'intégration de l'attractivité globale de tout le bassin lémanique.

PLAN DE FINANCEMENT (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	115 239,36	20.00	125 464,20	22.73	240 703,56	21.33
Destination Léman	21 069,97	3.66	0,00	0.00	21 069,97	1.87
Office de Tourisme et des Congrès Evian-les-Bains	76 747,58	13.32	0,00	0.00	76 747,58	6.80
Office de Tourisme pays d'Evian - vallée d'Abondance	17 421,81	3.02	0,00	0.00	17 421,81	1.54
Association du Montreux International Tourism Forum	0,00	0.00	41 654,12	7.55	41 654,12	3.69
HES-SO Valais Wallis	0,00	0.00	25 092,84	4.55	25 092,84	2.22
Montreux Vevey Tourisme	0,00	0.00	29 358,62	5.32	29 358,62	2.60
Fondation Genève Tourisme et Congrès	0,00	0.00	29 358,62	5.32	29 358,62	2.60
FEDER	460 957,42	80.00	0,00	0.00	460 957,42	40.86
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	276 021,27	50.00	276 021,27	24.46
Contreparties publiques	0,00	0.00	150 557,06	27.27	150 557,06	13.34
Canton Genève	0,00	0.00	50 185,69	9.09	50 185,69	4.45
Canton Vaud	0,00	0.00	90 334,24	16.36	90 334,24	8.01
Autres publics Conseil du Léman	0,00	0.00	10 037,13	1.82	10 037,13	0.89
Total des financements	576 196,78	51.07	552 042,53	48.93	1 128 239,31	100.00
Total éligible	576 196,78	100.00	552 042,53	100.00	1 128 239,31	100.00

PLAN DE FINANCEMENT (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	114 812,97	20.00	125 000,00	22.73	239 812,97	21.33
Destination Léman	20 992,01	3.66	0,00	0.00	20 992,01	1.87
Office de Tourisme et des Congrès Evian-les-Bains	76 463,61	13.32	0,00	0.00	76 463,61	6.80
Office de Tourisme pays d'Evian - vallée d'Abondance	17 357,35	3.02	0,00	0.00	17 357,35	1.54
Association du Montreux International Tourism Forum	0,00	0.00	41 500,00	7.55	41 500,00	3.69
HES-SO Valais Wallis	0,00	0.00	25 000,00	4.55	25 000,00	2.22
Montreux Vevey Tourisme	0,00	0.00	29 250,00	5.32	29 250,00	2.60
Fondation Genève Tourisme et Congrès	0,00	0.00	29 250,00	5.32	29 250,00	2.60
FEDER	459 251,89	80.00	0,00	0.00	459 251,89	40.86
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	275 000,00	50.00	275 000,00	24.46
Contreparties publiques	0,00	0.00	150 000,00	27.27	150 000,00	13.34
Canton Genève	0,00	0.00	50 000,00	9.09	50 000,00	4.45
Canton Vaud	0,00	0.00	90 000,00	16.36	90 000,00	8.01
Autres publics Conseil du Léman	0,00	0.00	10 000,00	1.82	10 000,00	0.89
Total des financements	574 064,86	51.07	550 000,00	48.93	1 124 064,86	100.00
Total éligible	574 064,86	100.00	550 000,00	100.00	1 124 064,86	100.00

SYNTHÈSE DE L'INSTRUCTION

Côté France :

Le dossier de candidature est complet. La récupération des documents auprès des chefs de file a été chronophage et a nécessité de nombreux échanges. Les modifications budgétaires ont été réalisées et les documents manquants ont été transmis au Secrétariat conjoint en respectant les délais impartis. Les pièces justificatives attestent le suivi des règles en vigueur concernant la commande publique. Le rattachement exclusif à l'opération des dépenses a été justifié.

La Direction du tourisme de la Région AURA, de même que les Services de l'État en AURA ont émis un avis-métier favorable.

Côté Suisse :

Dossier complet.

Le Canton de Vaud et le Canton de Genève ont émis un avis-métier favorable.

Synthèse des notes :

Avis-métiers FR	Avis-métiers CH	SC FR	SC CH	Moyenne
37.50/50	38.77/50	32.00/50	28.89/50	34.29/50

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PRÉ-COMITÉ DU 28 SEPTEMBRE 2023 :

Avis du pré-comité du 28 septembre 2023 pour un passage au Comité de suivi	Favorable sous réserves
--	-------------------------

Côté français :

Quelques erreurs concernant la répartition des frais de personnel ont été corrigées afin de répondre légalement aux règles du DOMO.

Côté suisse :

Le porteur a adapté son budget et plan de financement pour pallier la décision du canton du Valais de ne pas être co-financeur et a répondu aux réserves concernant l'organisation du forum international sur le tourisme en réduisant le budget alloué. Le chef de file a confirmé qu'il allait contacter des observatoires régionaux ou de tourisme qui existent déjà pour capitaliser sur leur retour d'expériences. Les cofinancements des cantons de Vaud et Genève ont été confirmés.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES EN SÉANCE :

Mme BETTU informe les participants que le Conseil du Léman ne s'est pas encore prononcé sur le cofinancement du projet.

M. QUADRONI se dit favorable à l'adopter en l'état avant de, si besoin, demander un avenant au porteur de projet compte tenu du faible montant (CHF 10'000.-) de ce co-financement.

En l'absence d'autres remarques, Mme PAGNOT soumet au vote l'adoption de l'opération.

Avis du Comité de suivi	Favorable
---	-----------

PTIC START

IDENTIFICATION

Nom du projet		START	
Identifiant SYNERGIE		20474	
Nom du chef de file FR		GLCT Agglomération urbaine du Doubs	
Nom du chef de file CH		GLCT Agglomération urbaine du Doubs	
Durée du projet	Date de démarrage	2023-12-01	Nombre de mois
	Date d'achèvement	2024-12-01	
Priorité du programme		P4 : Réduction des obstacles à la frontière	
Objectif spécifique du programme		OS RSO1.6 : Actions pour une meilleure gouvernance	

PARTENAIRES DU PROJET

Raison sociale	Forme Juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
GLCT Agglomération urbaine du Doubs	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
GLCT Agglomération urbaine du Doubs	Pouvoir public local	Public	SUISSE	Neuchâtel	Neuchâtel

RÉSUMÉ DU PROJET

- Objectifs principaux

Le projet vise à élaborer une stratégie de coopération pour le territoire de l'Agglomération urbaine du Doubs, seule agglomération transfrontalière de l'Arc Jurassien, pour renforcer la gouvernance transfrontalière et le projet politique du groupement, faire émerger des projets d'aménagement et de développement durable et mieux faire connaître les orientations et objectifs aux habitants et acteurs. La stratégie sera élaborée en lien avec l'agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) et la Communauté de Communes du Val de Morteau côté français et avec Objectif : Ne côté suisse.

- Actions principales

Le projet envisage d'atteindre ces objectifs au travers des actions suivantes :

- Diagnostic territorial, stratégique et prospectif ;
- Définition des orientations stratégiques ;
- Élaboration du plan d'action du PTIC.

PLAN DE FINANCEMENT (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	15 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00 %	15 000,00 €	9,84 %
Agglomération urbaine du Doubs FR	15 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00 %	15 000,00 €	9,84 %
Agglomération urbaine du Doubs CH	0,00 €	0,00%	15 479,88 €	20,00 %	15 479,88 €	10,16 %
FEDER	60 000,00 €	80,00%	0,00 €	0,00 %	60 000,00 €	39,37 %
Interreg fédéral suisse	0,00 €	0,00%	38 699,69 €	50,00 %	38 699,69 €	40,63 %
Contreparties publiques	0,00 €	0,00 %	38 699,69 €	50,00 %	38 699,69 €	25,39 %
Canton de Neuchâtel	0,00 €	0,00 %	38 699,69 €	50,00 %	38 699,69 €	25,39 %
Total des financements	75 000,00 €	49,21 %	77 399,38 €	50,79 %	152 399,38 €	100,00 %
Total éligible	75 000,00 €	100,00 %	77 399,38 €	100,00 %	152 399,38 €	100,00 %

PLAN DE FINANCEMENT (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	14 535,00 CHF	20,00%	0,00 CHF	0,00 %	14 535,00 CHF	9,84 %
Chef de file et partenaires FR	14 535,00 CHF	20,00%	0,00 CHF	0,00 %	14 535,00 CHF	9,84 %
Chef de file et partenaires CH	0,00 CHF	0,00%	0,00 CHF	0,00 %	0,00 CHF	0,00 %
FEDER	58 140,00 CHF	80,00%	0,00 CHF	0,00 %	58 140,00 CH	39,37 %
Interreg fédéral suisse	0,00 CHF	0,00%	37 500,00 CHF	50,00 %	37 500,00 CHF	25,39 %
Contreparties publiques	0,00 CHF	0,00 %	37 500,00 CHF	50,00 %	37 500,00 CHF	25,39 %
Canton de Neuchâtel	0,00 CHF	0,00 %	37 500,00 CHF	50,00 %	37 500,00 CHF	25,39 %
Total des financements	72 675,00 CHF	49,21 %	75 000,00 CHF	50,79 %	147 675,00 CHF	100,00 %
Total éligible	72 675,00 CHF	100,00 %	75 000,00 CHF	100,00 %	147 675,00 CHF	100,00 %

SYNTHÈSE DE L'INSTRUCTION

Côté France :

Dossier complet.

Arcjurassien.org a émis un avis favorable.

Côté Suisse :

Dossier complet. Il est à noter que le dépôt s'est déroulé en deux temps, avec un premier formulaire déposé en juin. Un formulaire de candidature plus complet a été développé sur Synergie au cours de l'été. Il intègre notamment toutes les obligations européennes en matière de respect des principes horizontaux.

Synthèse des notes :

Avis-métiers FR	Avis-métiers CH	SC FR	SC CH	Moyenne
43.33/50	43.33/50	33.33/50	40.00/50	40.00/50

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU PRÉ-COMITÉ DU 28 SEPTEMBRE 2023 :

Avis du pré-comité du 28 septembre 2023 pour un passage au Comité de suivi	Favorable
---	------------------

Côté français :

Arcjurassien.org s'est prononcé sur trois points :

- Cohérence et équilibre du périmètre territorial proposé et qualité du partenariat ;
- Structuration de la gouvernance et les capacités de gestion des porteurs ;
- S'assurer que les enjeux identifiés par les porteurs sont conformes aux enjeux plus généraux de l'Arc jurassien.

Côté suisse :

Le cofinancement du canton de Neuchâtel a été confirmé.

En l'absence de remarque de la part des membres du Comité, Mme PAGNOT valide la sélection de l'opération.

Avis du Comité de suivi	Favorable
--------------------------------	------------------

Modification de projets programmés Interreg V

N° Synergie	Axe	OS	Nom du projet	N° de gestion interne
3446	3	6	LEMCOV (avenant 2)	2017-53
8048	2	3	CDuLaB (avenant 1)	2021-20
4129	2	5	Devcoop (avenant 4)	2017-83
5192	3	6	Bienbel (avenant 2)	2018-108

Mme LEFÈVRE annonce qu'en ce qui concerne le projet LEMCOV, un avenant a été passé pour préciser la répartition des dépenses ayant été engagées par le chef de file, qui est le Groupement local de coopération transfrontalière des transports publics transfrontaliers (GLCT). Les dépenses ont ainsi été réparties à 50 % entre la partie française et la partie suisse.

Un avenant a également été validé pour sortir le projet CDuLaB du champ des aides d'État, au motif que les activités réalisées dans le cadre de l'opération ne sont pas de nature économique.

Dans le cadre du contrôle des dépenses de la deuxième remontée du projet, un avenant a été adopté pour le projet Devcoop. Il a été constaté qu'un des partenaires pouvait bénéficier d'un avantage concurrentiel sur le marché. Une aide d'État a donc pu lui être attribuée.

Enfin, l'avenant pour le projet Bienbel, situé dans l'axe du programme dédié au transport, est dû à la nature du porteur unique, qui est l'association interligne de TGV Belfort-Bienne. Il apparaissait sur le budget des dépenses réparties également entre la partie française et la partie suisse. Néanmoins, il n'avait pas été explicitement mentionné dans la convention qu'une clé d'affectation était employée pour ces dépenses. Or, il importe de prouver que des critères objectifs de type élément physique sont appliqués.

Modification de projets programmés Interreg VI

N° Synergie	Priorité	OS	Nom du projet	N° de gestion interne
20016	I	5	Interstep	2022-01

Mme LAURENT souligne que le DOMO autorise un avenant unique de prolongation pour 6 mois. Or, dans ce cas, la période de prolongation serait de 18 mois. La demande de prolongation est due à une attribution de marché public côté français pour les travaux du collecteur de transfert. Les offres reçues à la suite de la publication du marché ne convenant pas, il a fallu entrer dans une phase de négociation avec le porteur. La négociation a pu aboutir cette semaine. Eu égard au retard pris depuis la passation du marché, les travaux n'ont pas pu commencer selon le calendrier défini. La date de fin de projet ne serait donc plus au 31 décembre 2023 mais au 30 juin 2025.

En l'absence de remarque de la part des membres du Comité, Mme PAGNOT valide les demandes de modification.

Avis du Comité de suivi	Favorable
--------------------------------	------------------

Mme PAGNOT remercie l'ensemble des services français et suisses pour la qualité de leur travail et leur engagement sur le programme Interreg, lequel vit grâce à eux. Elle passe la parole à M. ERAY pour conclure les débats.

M. ERAY se joint à Mme PAGNOT pour remercier les collaborateurs pour leur travail remarquable, ainsi que les membres du partenariat franco-suisse dont il salue l'engagement et l'implication.

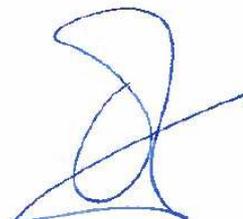
Madame Mireille GASSER

Handwritten signature of Mireille Gasser in black ink.

Coordinatrice régionale
Coordination régionale Interreg

Monsieur Olivier RITZ

Directeur général adjoint du pôle Stratégie
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
Autorité de gestion

Handwritten signature of Olivier Ritz in blue ink.